



















COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 2 avril 2024,

Lancement d'un nouveau médicobus sur le territoire de santé de Dieppe

A compter du 2 avril, le territoire de santé de Dieppe va bénéficier d'une offre de soins supplémentaire grâce au déploiement d'un médicobus. Ce nouveau dispositif s'adresse prioritairement aux personnes qui n'ont pas de médecin traitant ou qui ne parviennent pas à accéder à un médecin généraliste.

Porté par l'association Appui Santé Caux-Bray-Albâtre, le dispositif a été impulsé par l'Agence Régionale de Santé Normandie, avec le soutien de la Préfecture de la Seine-Maritime, de l'Assurance maladie, la Région Normandie, du Conseil départemental de la Seine-Maritime et des intercommunalités (Communauté d'Agglomération de Dieppe, Communauté de communes Falaises du Talou, Communauté de communes Terroir de Caux, Communauté de communes des Villes Sœurs).

Les partenaires souhaitent souligner et saluer l'engagement de l'équipe, composée d'une dizaine de médecins retraités qui assurent des consultations en alternance pour couvrir la semaine du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sur 6 communes du territoire, selon le planning suivant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine Paire	Le Mesnil-Réaume Centre Pastel CC VILLE SOEURS	Saint-Vaast- D'Equiqueville Mairie CC FALAISES DU TALOU	-	CC TERROIR DE CAUX	Arques-La-Bataille Ancien site Regma DIEPPE CAUX MARITIME
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine Impaire	Etalondes/Eu – Centre O2S CC VILLE SOEURS	Arques-La-Bataille Ancien site Regma CA DIEPPE CAUX MARITIME	-	CC TERROIR DE CAUX	Saint-Martin-le- Gaillard Mairie CC FALAISES DU TALOU

Les prises en charge sont assurées exclusivement sur rendez-vous en appelant le 07 44 91 70 03 (du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h30).

Ce nouveau dispositif s'inscrit à la fois dans le cadre du Plan « France ruralités », annoncé par la Première ministre le 15 juin 2023, et du Plan « Pour des solutions concrètes d'accès aux soins dans les territoires », qui prévoient le déploiement de 100 médicobus d'ici 2024, dans les territoires ruraux caractérisés par des difficultés d'accès aux soins.

La mise en œuvre de cette mesure s'est traduite par le lancement par l'ARS Normandie d'un appel à projets qui a permis de sélectionner quatre projets de médicobus en Normandie, dont celui porté par l'association Appui Santé Caux-Bray-Albâtre.

Conformément aux engagements pris en Normandie dans le cadre du Conseil national de la refondation en Santé, le développement de ces dispositifs de type « médicobus » permet de renforcer l'accès aux soins dans les territoires. C'est également l'une des priorités du Projet régional de santé 2023-2028 visant à mailler l'offre de soins en conjuguant ambition pour la proximité et excellence du recours tout en organisant les mobilités, traduisant la forte mobilisation de l'Etat en faveur de la structuration d'une offre de mobilité et d'aller vers les usagers.

L'engagement des élus du territoire et des acteurs de santé réunis au sein du Conseil territorial de Santé présidé par Sébastien Jumel a permis la concrétisation rapide de ce dispositif, complémentaire d'autres réponses de santé qui s'additionnent pour faire face aux besoins de santé des habitants du territoire

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'association Appui Santé Caux-Bray-Albâtre par mail à l'adresse suivante : <u>coquais.julien@appui-sante-cba.fr</u>